

Fiche de poste N°FPS0060-V4

INFIRMIER(E) EHPAD « LA ROSE DES VENTS »

1 - Définition:

La fiche de poste doit être lue avec la fiche de fonction et la fiche métier.

Le professionnel travaille dans un lieu d'hébergement auprès d'une population de personnes âgées dépendante

2 - Conditions d'exercice :

L'infirmier s'inscrit dans la dynamique du projet de pôle.

L'infirmier accepte d'assurer les soins en fonction de l'organisation instituée.

Il est placé sous la responsabilité du cadre de santé de l'unité qui réalise un entretien de progrès annuel et son évaluation.

Il travaille un projet professionnel individuel d'évolution au sein du service qui pourra être réévalué. Il travaille en équipe pluridisciplinaire.

Lieu d'exercice de l'activité : EHPAD « la rose des vents » Il assure ses fonctions dans d'autres unités de l'Etablissement en fonction des besoins institutionnels.

Répartition de temps d'activité : 100 %

Horaires-Roulements-Rythme de travail : Horaires : 12h/jour. 3 sortes d'horaire : début 06h35 ; début 07h30 ; début 08h15.

travail un week end toutes les 3 semaines.

<u>MISSIONS</u> particulières	<u>COMPÉTENCES</u> particulières
- Identification des besoins et ressources du résident, de sa famille et de ses proches.	- Savoir être bienveillant
- Participation à l'évaluation de l'autonomie du résident.	- Travailler avec l'ensemble des membres de l'équipe et avec le réseau gérontologique
- Participation à l'élaboration du projet de vie individualisé en le résident en intégrant la famille/les proches.	- Utiliser tous les supports de communication
- Participation à l'organisation et à la coordination des	- Gérer le quotidien et les urgences de façon efficace et autonome
soins dispensés au résident dans le cadre du projet de vie du résident (réalisation des soins généraux, soins de confort, prise en charge de la douleur, accompagnement de fin de vie)	- Savoir mettre en œuvre le projet de vie du résident en faisant appliquer les décisions prises en équipe pluridisciplinaire .
- Implication en qualité de référent de plusieurs résidents afin d'assurer une coordination et un suivi .	- Savoir contrôler la mise en œuvre du projet de vie du résident .
- Organisation du suivi médical avec les médecins traitants et les spécialistes	- Connaître la charte des droits et libertés de la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance, la charte des droits et liberté de la personne accueillie.
- Gestion de l'organisation des transports pour consultations externes ou hospitalisation	- Être organisé et rapide
- Mise en place et contrôle de l'application du projet de vie et de soins	- Être en capacité de mener une réflexion éthique sur ces pratiques professionnelles.
- Gestion des dossiers (DPU/DPUI) du résident.	- Être en capacité de ré interroger ses interventions au regard des recommandations de bonnes pratiques en
- Vérification des semainiers.	gériatrie.
- Mise en œuvre des protocoles qualité institutionnels	

- Participation au maintien ou à l'instauration du lien familial et social du patient
- Accompagnement du résident en fin de vie et soutien à la famille et aux proches.
- Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet gérontologique et aux priorités annuelles de l'unité.
- Participation au fonctionnement général de l'unité en tant que référant d'une activité ou matériel particulier.
- Encadrement des stagiaires
- Participation régulière et active aux différentes réunions organisées dans l'unité .
- Tenue du planning personnel en utilisant le logiciel « octime »

- Relations professionnelles spécifiques :

- Elles s'inscrivent dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire , dans l'esprit d'une étroite collaboration au service de l'usager.
- Les professionnels libéraux (médecins traitants, kinésithérapeute,)

Siège social 32 rue de la Grève 28800 Bonneval

tél. 02 37 44 76 00 fax. 02 37 44 76 82 www.ch-henriey.fr